Formations Diplômantes

Assistant(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)

Bloc 1 : Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale (NR)

70 heures

Chambre de Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Mieux se connaître pour se positionner dans l'entreprise et vis à vis des partenaires extérieurs
- Communiquer efficacement dans sa vie professionnelle,
- Trouver sa place en tant que collaborateur
- Connaître et appliquer les principes du droit du travail dans la gestion du personnel

PROGRAMME

- Rôle de l'Assistant.e dans l'entreprise
- Les bases de la communication
- L'écoute, la perception, la reformulation et feed-back
- Le schéma de la communication
- Le recrutement
- Les différentes étapes
- L'élaboration d'une fiche de poste
- La rédaction d'une annonce
- Gestion Ressources Humaines
- La motivation
- La gestion des conflits
- L'organisation du travail des équipes
- Gestion administrative du personnel
- Le contrat de travail, le temps de travail
- La paie, les obligations sociales
- Droit du travail et réglementations à connaître

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves (écrit et oral) : Epreuve finale et épreuves intermédiaires conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, ...) - RNCP 35011
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Places de parking PMR devant le bâtiment et ascenseur pour accéder au bâtiment. Boucle auditive pour les personnes malentendantes.
Référent Handicap est à votre disposition : Karine Baudry à contacter au 04 74 47 49 55

Mise à jour le 28 mars 2023

LES +

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : détail sur le site internet
- Taux d'obtention : détail sur le site internet

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS
Répondre à au moins une des conditions suivantes :
1. avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
2. 2. avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3ème ou un niveau CAP.

Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet

LIEU : Bourg en Bresse

DATES / HORAIRES

Nous consulter

TARIF

1050 € nets de taxe

Eligible CPF et V.A.E
Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint, inscription possible jusqu'à 15 jours de la date de session

CONTACT

Service Formation - CMA01
102 Bd Edouard Herriot
01000 BOURG EN BRESSE

04 74 47 49 08

formation.ain@cma-auvergnerhonalpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.